

ALFRED REBOUX Propriétaire-Gérant

ABONNEMENTS: Roubaix-Tourcoing: Trois mois... Six mois... Un an...

Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne, trois mois... La France et l'Étranger, les frais de poste en sus.

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL DU NORD

Le JOURNAL DE ROUBAIX est chargé pour la publication des ANNONCES LÉGALES et JUDICIAIRES

ALFRED REBOUX Propriétaire-Gérant

INSERTIONS: Annonces: la ligne... Réclamations... Faits divers...

Les abonnements et les annonces sont reçus à Roubaix, au bureau du Journal, à Lille, chez M. OGDON, à Valenciennes, chez M. OGDON, à Paris, chez MM. HAVAS, LAFITTE et C^o, à la place de la Bourse, à Brémont, à Nancy, chez M. FUMER.

Table with financial data: 3 0/0, 4 1/2, Emprunts (5 0/0), Services gouvernementaux, Actions Banque de France, Société générale, Crédit foncier de France, Chemins autrichiens, Lyon, Est, Ouest, Nord, Midi, Suez, Péruvien, Banque ottomane, Crédit Mobilier, Ture.

DEPÊCHES COMMERCIALES (Service particulier du Journal de Roubaix). New-York, 28 Juillet. Change sur Londres, 4.87; change sur Paris, 5.16 1/4.

ROUBAIX 28 JUILLET 1875. Bulletin du jour. Malgré la décision qu'elle a prise de se séparer le 4 août, la Chambre pourrait être forcée de retarder son départ.

Séant, le budget de 1876 et la loi sur la vérification des pouvoirs des conseillers généraux. Le gouvernement tient essentiellement à ce que le budget soit voté avant les vacances. Il est question, dans le cas où cette discussion ne serait pas terminée le 4, de prolonger la session jusqu'au 10 août.

grandes contraires au monopole des allumettes a été mis à l'ordre du jour de la séance d'aujourd'hui. On nommera demain la commission de permanence. La fin de la semaine dernière a été marquée par une nouvelle mésaventure des gauches. On se rappelle comment, il y a quelques jours à peine, le chef de la gauche, avec une maladresse qui rappelle les tristes temps où il envoyait nos armées à la défaite, M. Gambetta, disons-nous, renversait l'échafaudage laborieusement élevé contre les bonapartistes et changeait en déroute la journée qui peut-être eut été, sans son intervention, une défaite pour le parti impérialiste.

Assemblée, devant celle des députés Blanc, des Marcou, des Madier-Montjau, qui, sans jamais transiger, ont souffert et lutté pour leur idéal, et à qui les détracteurs de la politique génoise répugnent visiblement. En veut-on une preuve? La voici: L'autre jour, au beau milieu d'une paisible discussion sur le projet de loi organique relatif aux élections sénatoriales, M. Madier de Montjau surgit soudain à la tribune et donne lecture de la proposition suivante: « Art. 1^{er}. Il sera procédé aux élections générales des sénateurs et des députés dans le courant des mois de novembre et de décembre 1875. — Art. 2. Le second mardi de janvier 1876, conformément à la Constitution du 25 février 1875, les deux Chambres se réuniront, et l'Assemblée actuelle sera dissoute. »

l'honorable député de Calvados, a adressé la lettre suivante aux journaux l'Ordre et la Patrie, qui ne la publient pas encore: « 27 juillet 1875. Monsieur le Rédacteur, Dans son numéro d'aujourd'hui 27, le journal l'Ordre emprunte à la Correspondance de la presse conservatrice un article relatif à un procès que M. le duc d'Aumale intenterait à la grande chancellerie de la Légion d'Honneur et dans lequel je suis personnellement mis en cause. Je n'ai pas eu et je ne connais pas cette correspondance de la presse

à la lecture de ce prétendu procès, par un journal de province qui m'a été communiqué hier. Cet article est un tissu d'erreurs, de calomnie et d'outrages contre M. le duc d'Aumale: il va être défilé aux tribunaux. Je réclame de votre loyauté, M. le Rédacteur, l'insertion de cette lettre et vous prie d'agréer l'assurance de ma considération distinguée. » UD. BOCHER.

CHRONIQUE

M. Bocher, député du Calvados, a adressé la lettre suivante aux journaux l'Ordre et la Patrie, qui ne la publient pas encore: « 27 juillet 1875. Monsieur le Rédacteur, Dans son numéro d'aujourd'hui 27, le journal l'Ordre emprunte à la Correspondance de la presse conservatrice un article relatif à un procès que M. le duc d'Aumale intenterait à la grande chancellerie de la Légion d'Honneur et dans lequel je suis personnellement mis en cause. Je n'ai pas eu et je ne connais pas cette correspondance de la presse

LA SAISIE

POÈME POPULAIRE

COURONNÉ PAR L'ACADÉMIE DES JEUX FLORAUX

C'était par un matin lugubre de décembre; La scène se passait dans une pauvre chambre Sans feu, malgré le froid qui sévissait bien fort. Dévoré par la fièvre, et plus pâle qu'un mort, Un homme chancelant, épuisé; l'œil stoné, Répétait lentement d'une voix monotone: « — Nous chasser! Ils ont dit qu'on allait nous chasser! » Et la femme à ses pieds ne savait que presser Sur son sein amaigri trois enfants, trois beaux anges, Dont le dernier riait, innocent, dans ses langes. « — Calme-toi, disait-elle en refoulant ses pleurs, Dieu nous consolera, Dieu qui voit nos douleurs; Lui qui sait que jamais, cher compagnon, mon homme, Tes bras n'ont refusé la besogne... La somme Que nous gardions, hélas! pour solder le loyer, En remède pour toi j'ai voulu l'employer. Qu'importe le chagrin, l'épreuve, la misère; La femme à son mari, les enfants ont leur père; Le courage en mon cœur ne s'est jamais éteint; Il s'éveille plus fort, quand le malheur l'atteint. Et je sens doublement, dans le fond de mon âme, Que je suis la moitié de ta chair, moi, ta femme! » L'homme laisse tomber ses deux mains sur le front Qui se tournait vers lui: « — Nous subissons l'affront, Nous partirons, dit-il, car ta force me gagne. » Alors se relevant, sa vaillante compagne Attacha ses regards désolés sur les murs; Puis lui montrant du doigt un bouquet d'épis murs: « — Nous étions mariés du matin; hors la ville Nous allâmes tous deux pleins d'un bonheur tranquille, Seuls... nous parlant bien dans les champs tout dorés; Je rapportai ma gerbe... Ah! ces épis sacrés, Ce chaoste souvenir dont j'ai peur qu'on se raille, Je puis bien l'emporter... Ce n'est qu'un peu de paille. »

En détournant la tête elle prit le bouquet, Puis y colla sa bouche en pleurant...

Le loquet

De la porte grinça: les hommes de justice Arrivaient pour remplir leur inflexible office. Ils tenaient à la main des grimoires noirs; Tout était bien en règle, et l'ordre était précis. Saisir le mobilier des escrocs, des joueuses, Des femmes dont le luxe a des sources boueuses, Des hommes d'agio qui volent en plein jour, Des emprunteurs, vivant sur chacun tour à tour, Chevaliers du hasard, maîtres d'escroqueries, Du volcau parisien méprisables scories, C'est bien, juste, moral, — et chacun applaudit. Mais, s'il s'agit du pauvre, ah! notre cœur bondit! Ces minces mobiliers, d'une valeur vénales Presque nulle, n'ont rien pourtant qui les égale: La table de sapin, les simples rideaux blancs, Le coucou qui chantait les heures aux enfants, L'armoire de noyer servant de lingerie, Les fauteuils des petits, la vaisselle fleurie, Quelques livres, enfin le lit des époux Où l'honnête travail rend le sommeil plus doux, Tout cela, c'est sacré...

Mais la justice est une;

Son duel commençait avec cette infortune. Quand l'huissier dans la chambre à peine eut fait un pas, Lorgnant le mobilier, il murmura tout bas: « — Pas seulement les frais! — Des gens du voisinage Le suivaient, curieux de voir, sur leur visage, Comment les malheureux expropriés, saisis, Se verraient de chez eux renvoyés sans sursis. La vente commença: « — La comode, peu chère! Imitant l'acajou... Cinq francs... Qui met en chère? Six francs à gauche... Allons, c'est pour rien! Une fois! Deux, trois fois, à six francs! adjugé! » Cette voix Dans le cœur de la mère entra comme une lame, Et, la main dans la main de son mari, la femme Regardait, l'œil hagard, s'en aller ses trésors; Ses larmes ruisselaient, malgré de vains efforts... « — La table, maintenant! un meuble de famille, Je l'offre pour cent sous... c'est vous, la blonde fille, Qui faites signe? non! La table, pour cent sous!

On y peut élever six... vrai, ces prix sont trop doux, Examinez l'objet... Ah! cinquante centimes, Enlevez!

Tour à tour, et pour des prix infimes, Les meubles s'en allaient... Un crucifix pieux De l'homme de la loi vint à frapper les yeux: Il l'avança la main... Alors, tremblante et blême, Comme si l'on venait de l'atteindre elle-même, La femme s'élança soudain:

« — Ah! de ce lieu, Emportez tout, oui, tout, mais laissez-moi mon Dieu, Laissez le crucifix dont l'aspect nous console; La loi ne peut vouloir qu'on prenne un tel symbole; Et pas plus que le lit, on ne saisit l'autel. M'enlever cette image! ah! ce serait cruel! Ma mère la serrait sur ses lèvres si pâles, Quand la mort éteignit le dernier de ses râles; Mes enfants à ses pieds savent joindre leurs doigts, Ils disent le Pater de leurs petites voix; Sur leurs berceaux déjà s'incline le calvaire; En me sentant chrétienne, ah! je suis deux fois mère! Ceux qui gardent les biens de ce monde parfois Peuvent bien oublier le Sauveur mis en croix; Mais nous, monsieur, mais nous qui tombons hors d'haleine

Sous l'écrasant fardeau d'une éternelle peine, Nous qui, d'un dur labeur devons subir les lois, Que deviendriez-nous, si nous n'avions la croix? » Tandis qu'elle parlait, sa joue était mouillée De larmes qu'essuyait l'enfant... Agenouillée Des sanglots pleins le cœur, elle étendit les bras... Mais l'huissier dit: « — La loi n'a point prévu ce cas, Elle vous laisse un bois de lit, avec la paille... » Arrachant brusquement le Christ de la muraille, L'homme noir ajouta: « — Le crucifix de bois A vingt sous... quinze... dix... » Nul ne couvrait sa voix, Quand un accent, vibrant de notes généreuses, Répliqua: « — Cinq cents francs! » Les têtes curieuses Se tournèrent alors vers un jeune homme en deuil Qui du pauvre logis avait franchi le seuil.